

# NOTE SUR DIVERS CAS D'HYDROPHOBIE

A DUNKERQUE,

LUE PAR M. THELU,

A LA SÉANCE DU 24 AVRIL 1853.



Permettez-moi de vous entretenir de cette maladie cruelle que l'on nomme hydrophobie, maladie qui, malheureusement vient d'atteindre un de nos concitoyens il y a quelques jours, le nommé Michel Hugghe âgé de 52 ans, ouvrier laborieux et d'ordre ; travaillant depuis douze ans chez le sieur Plecy, où il était employé aux divers travaux de la fonderie.

Dans le mois de Juillet dernier, un jeune chien de la race dite roquets, servant de gardien de la fonderie, vint à être indisposé ; croyant qu'il était atteint de la maladie canine, affection qui arrive aux jeunes chiens, le sieur Hugghe, ne se doutant nullement que cet animal fût atteint de la rage, le prit et le mit entre ses genoux et voulut lui ouvrir la gueule pour lui faire avaler une cuillerée d'huile ; dans les efforts qu'il fit, il fut mordu légèrement à l'extrémité de la main droite, il rejeta le chien et continua son ouvrage. La plaie se cicatrisa facilement ; les jours suivants il continua à travailler et ne ressentit rien.

Depuis cette époque il eut à plusieurs reprises un jour ou deux de malaise pendant lesquels il était sombre et rebutait sa boisson ; il attribuait cela à la fatigue du travail et à une affection catarrhale à laquelle il était sujet.

Quand le 9 février dernier, sept mois après l'accident, il rentra chez lui très abattu, se plaignant d'une courbature générale et d'un mal de tête inaccoutumé, accompagné d'une soif vive. Il but en assez grande quantité de l'eau de réglisse, se mit au lit, fut fort agité pendant toute la nuit, et transpira tellement qu'il fut obligé de changer de linge.

Le matin en se levant il voulut prendre du café ; il ressentit un frissonnement involontaire qui l'obligea à replacer la tasse sur la table ; quelques instants après il y trempa son pain, mangea comme d'habitude et se rendit à la fonderie qu'il quitta à midi.

Les ouvriers, remarquant qu'il était sombre et qu'il travaillait difficilement, lui demandèrent s'il était malade. Il leur répondit qu'il avait eu la fièvre pendant la nuit ; qu'il ressentait encore de la douleur dans tous ses membres, mais que cela ne l'empêcherait pas de faire sa besogne.

Rentré le midi chez lui, il eut beaucoup de difficulté à manger des aliments liquides ; et, quand il voulut prendre du café, il ne put y parvenir. Depuis ce moment il lui fut impossible d'avaler le moindre liquide ; il éprouvait alors une agitation très vive et un frisson général ; il lui semblait qu'on lui versât de l'eau froide sur le corps.

Je fus appelé le 10 février, à sept heures du soir, pour lui donner mes soins. Je reconnus immédiatement chez cet homme les symptômes de l'hydrophobie, il me dit éprouver une soif très vive ; et, pour m'assurer de la maladie, je lui présentai une jatte avec de l'eau tiède ; il chercha à porter le bol à ses lèvres, mais il ne put y parvenir. Chaque fois qu'il approchait le liquide, il avait des convulsions spasmodiques des muscles de la face, se jetait involontairement en arrière, et éprouvait une forte constriction à la gorge ; sa langue était dans son état normal. Je la lui fis relever pour voir si je n'apercevrais pas les pustules rabiques de M. Marrochetty sur les côtés du frein ; je n'en vis pas, le pouls était régulier et développé, il se plaignait d'une forte céphalalgie. Je lui fis une saignée abondante qui le soulagea beaucoup.

Prévoyant les effets de la maladie, j'engageai le malade à entrer à l'hospice civil ; il y entra le soir à huit heures et demie. J'engageais les infirmiers à lui mettre la camisole de force de crainte d'accidents.

Quand le 11 au matin je le vis, il me dit qu'il n'était pas plus malade, qu'il avait fort bien passé la nuit, mais qu'il lui était impossible de boire. Il transpira beaucoup toute la nuit et se plaignit de froid intérieur accompagné d'arripilations ; il lui fut ordonné un visicatoire qu'on lui appliqua sur la colonne vertébrale. Ce visicatoire fut fait avec un morceau de flanelle trempé dans de l'alkali volatil, afin d'obtenir un effet plus prompt ; de plus on ordonna une potion composée d'une forte dose de laudanum et d'éther comme antispasmodique ; il fut impossible de lui en faire avaler, il mordait sur la cuillère avec une telle force qu'on ne pouvait la retirer d'entre ses dents. Chaque fois qu'on lui présentait des liquides, il éprouvait l'effet de l'électricité ; ce qui lui occasionait un mouvement convulsif dans tous les muscles de la face. Le malheureux s'agitait avec force ; toutefois dans la matinée, il put dormir quelques instants.

Ce ne fut que vers les deux heures de l'après-dîner que les symptômes de la rage caractérisée se déclarèrent, il en eut des accès très violents ; la face devint rouge et animée, le regard farouche ; il avait la respiration gênée, il éprouvait un frémissement général et des contractions spasmodiques des muscles de la face ; il avait un crachotement fréquent d'une salive écumeuse, jetant sa tête de côté et d'autre pour mordre. Les accès ne duraient que quelques minutes et il reprenait son état normal. Ce ne fut que vers les six heures du soir que, les accès se succédant à des intervalles plus rapprochés, la face devint violacée. La bouche était remplie d'une bave écumeuse qu'il crachait autour de lui. L'effet de la lumière lui occasionait une crise nouvelle ; alors, les yeux étaient hagards et étincelants, tout le corps était agité de convulsions horribles à voir ; enfin ce malheureux expira vers onze heures de la nuit.

L'autopsie du cadavre ne fut pas faite.

Deux autres personnes ont été mordues par le même chien ; l'une, deux jours avant, et l'autre un jour après. Elles n'ont éprouvé aucun symptôme qui pût faire supposer qu'il y eût infection rabique chez elles. Le chien continua à manger et ne creva qu'au bout du troisième jour.

On a préconisé divers remèdes contre la rage et tous ont échoué ; il n'y a que l'application du cautère actuel qui ait réussi en désorganisant lentement les tissus et favorisant l'afflux des liquides ; il trace immédiatement une ligne de démarcation entre la plaie qui a reçu le virus et le reste de l'économie.

M. Marrochclty fit espérer qu'on pourrait enfin opposer un préservatif contre cette cruelle maladie. Il annonçait que quelques jours après l'inoculation de la rage, il se formait sur les côtés du frein de la langue, plusieurs pustules remplies des sérosités et qu'il suffisait d'ouvrir et de cautériser ces pustules pour prévenir le développement de la rage.

Un grand nombre d'expériences ont été faites, et de si belles expériences promises sont restées sans résultats ! Le plus souvent les pustules ont manqué à l'observation, et lorsque l'on en a trouvé, leur cautérisation n'a point entravé la marche de cette épouvantable maladie.

Monsieur Pruvoz a essayé l'influence du galvanisme avec quelque succès apparent.

On rapporte l'observation faite sur un homme enragé qui fut placé entre deux lits de plumes où l'on cherchait à l'asphyxier, pour mettre un terme à ses souffrances. Il cessa bientôt ses cris et ses gémissemens ; on le crut mort. Sa femme, qui lui était tendrement attachée, voulut le revoir ; et, lui prodiguant les soins les plus empressés, parvint à le rappeler à la vie. Cet homme se rétablit promptement.

Dans un rapport à l'académie de médecine en 1831, M. Chardon parle d'un chien atteint de la rage et qui fut jeté à l'eau pour le noyer. Retiré ensuite sans apparence de vie, car l'asphyxie n'était qu'incomplète, ce chien revint à la vie et ne présenta plus aucun symptôme de rage.

Par suite de l'observation faite sur un jeune homme de quatorze ans, mort de la rage des suites d'une morsure d'un chien hargneux, M. Velpeau dit qu'il n'est pas nécessaire qu'un chien soit atteint de la rage pour la déterminer.

C'est le cinquième cas d'hydrophobie qui est observé en notre ville depuis soixante ans.

Le premier est la femme d'un capitaine de corsaire ( dit capre ) nommé Comette, demeurant rue de l'Eglise.

Le second est le nommé Henri Pils, rentier, demeurant rue de Soubise, mort le 2 Janvier 1799. A ce que l'on rapporte, il fut étouffé entre des matelas.

Le troisième est le nommé Ghislain Jouglet, ouvrier fondeur à la verrerie, mort en 1802 ou 1803.

Le quatrième est un homme qui se trouvait à la prison de la ville et qui fut soigné par M. le docteur Chemery.

Dunkerque, le 15mars 1853.

THELU,

Membre titulaire résidant.

**MÉMOIRES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE**  
POUR  
L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES  
LETTRES ET DES ARTS.



— DUNKERQUE. —

TYPOGRAPHIE E. VANDALLE, RUE DE L'ÉGLISE 20.

**1855.**



Retravaillé et retranscrit par <http://www.dunkerque-historique.fr> (avril 2023)

Souvenirs de Morée (1828) - Mémoires de la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts - 1855 -. Source : BnF / Gallica



**Patient atteint de la rage.**

L'incubation est variable, habituellement comprise entre un et trois mois (extrêmes de quelques jours à plus d'un an). Ce temps long d'incubation rend possible la prévention vaccinale de la rage, même après morsure.

Ce temps d'incubation varie selon l'importance de la dose infectieuse (quantité de virus inoculé), du lieu d'inoculation et de sa richesse en terminaisons nerveuses. Par exemple une morsure rabique délabrant la face a une incubation plus courte qu'une morsure égratignant le mollet ; ou une morsure à la main qu'une morsure au tronc.

Début : les premiers signes sont non spécifiques, à type de douleurs au niveau du point d'inoculation. Il peut exister un prurit, une réaction locale. La maladie se poursuit par l'apparition de signes neurologiques : anxiété, confusion, agitation avec troubles du comportement avec insomnies, troubles des fonctions cérébrales supérieures. Ces troubles évoluent vers une encéphalite qui peut se présenter sous deux formes : la forme furieuse (70 à 90 % des cas) et la forme paralytique (10 à 30 % des cas).

Forme furieuse : l'hydrophobie rabique serait présente plus fréquemment lorsque la transmission a été faite par un chien. C'est un signe classique de rage, elle consiste en un spasme à la déglutition des liquides, avec risque d'étouffement et de fausse route. Ce spasme est lié à une hyperesthésie du pharynx et du larynx (sensation de brûlures insoutenable à l'ingurgitation d'eau). Par réflexe pavlovien, les spasmes de l'hydrophobie rabique se déclenchent à la seule perception (vision, audition...) ou évocation de l'eau.

Beaucoup moins fréquentes sont l'aérophobie réalisant un spasme facial extensif déclenché par un souffle d'air derrière l'oreille, avec peur réflexe des situations à courants d'air ou air frais, et la photophobie qui se retrouve dans de nombreuses affections autres que la rage.

L'encéphalite proprement dite se manifeste par des hallucinations, doublement de vision et d'éventuels délires avec état d'agitation, pouvant être compliquées par des convulsions, une fièvre. Le décès survient en quelques jours par arrêt cardio-respiratoire.

Selon des chroniqueurs du XVIIe siècle, « À Sewen, dans la vallée de Masevaux, à l'automne en 1672 un loup mord beaucoup de personnes, chacune est prise d'un fou rire et en mourait après la morsure. »

Forme paralytique : dans 10 à 30 % des cas, la maladie prend la forme d'une paralysie ascendante ressemblant au syndrome de Guillain-Barré. L'évolution est plus longue, moins dramatique, sans hydrophobie, mais finalement presque toujours mortelle. Ces cas sont souvent mal diagnostiqués, d'où une sous-notification des cas de rage dans le monde.

**Traitement de la rage déclarée chez l'humain**

Dans tous les cas, le patient doit être hospitalisé, avec des précautions d'hygiène simples pour le personnel, le virus ne se transmettant au soignant que si la peau est lésée.

La rage déclarée, c'est-à-dire la rage qui a déjà produit ses premiers symptômes (ce qui indique que le virus est parvenu aux centres nerveux), est une maladie presque toujours mortelle

chez l'humain. L'accent est mis sur les soins palliatifs pour les patients à rage confirmée, respectant l'intimité, la dignité et les besoins culturels du patient et de sa famille.

Les principaux soins sont l'hydratation, des tranquillisants comme les benzodiazépines, et des sédatifs comme la morphine. Les soins invasifs sont à éviter.

Les cas de survie sont tout à fait exceptionnels. (...)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Rage\\_\(maladie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Rage_(maladie))